



# **UNE POPULATION EN MEILLEURE SANTÉ POUR PRÉSERVER LES FINANCES PUBLIQUES DU QUÉBEC**

MÉMOIRE À L'INTENTION DU GOUVERNEMENT  
DU QUÉBEC DANS LE CADRE DES  
CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES  
DE 2024-2025

JANVIER 2024

### Auteurs

Marie-Jeanne Rossier-Bisaillon, Dt.P., M. Sc.  
Géna Casu, M. Sc.  
Charlène Blanchette, Dt.P.

### Révision

Corinne Voyer, M. Sc.  
Karolane Proulx, M. Sc.

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site web du Collectif Vital : [collectifvital.ca](http://collectifvital.ca).

Les informations contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

© Collectif Vital (2024).

### À propos du Collectif Vital

Au cœur de la mission du Collectif Vital, il y a la volonté de permettre à la population québécoise d'adopter de saines habitudes de vie au quotidien. Nous misons sur la mise en place de milieux de vie sains et inclusifs, en intervenant collectivement auprès des décideuses et des décideurs. Le Collectif Vital compte sur l'engagement de plus de 700 organisations et individus mobilisés pour un Québec sain.

Le Collectif Vital est une initiative de l'Association pour la santé publique du Québec.

5455, avenue de Gaspé, bureau 200  
Montréal (QC), H2T 3B3  
Tél. : 514 598-8058  
[info@collectifvital.ca](mailto:info@collectifvital.ca)



# Sommaire

Devant les défis économiques auxquels le Québec est actuellement confronté, plus particulièrement en matière de financement du système de santé, il est impératif de réduire la pression sur ce dernier. Dans la province, plus de 1,1 million d'adultes sont atteints d'au moins deux maladies chroniques<sup>1</sup>. La prévalence de ces maladies chroniques est en hausse depuis quelques années<sup>2</sup>. Autrefois observés uniquement chez les adultes, de plus en plus de jeunes reçoivent un diagnostic d'hypertension ou de diabète de type 2<sup>3,4</sup>. Ces maladies chroniques évitables ont un impact majeur sur les finances publiques et l'économie (ex. : soins de santé, médicaments, absentéisme et productivité).

## Taxation des boissons sucrées

Les boissons sucrées représentent la principale source de sucres libres dans l'alimentation de la population et leur surconsommation est associée à plusieurs problèmes de santé<sup>5</sup>. La taxation des boissons sucrées est une mesure efficace pour réduire la consommation de ces produits non essentiels et polluants.

Le Collectif Vital recommande au gouvernement du Québec d'instaurer **une taxe de 20 ¢ par litre sur les boissons sucrées et de réinvestir les revenus dans des mesures de prévention et de promotion de la santé pour atténuer sa régressivité.**

Les revenus de la taxation des boissons sucrées pourraient être réinvestis, par exemple, dans :

- un programme provincial de coupons nourriciers;
- un programme de saine alimentation scolaire;
- l'installation de fontaines d'eau dans les espaces publics.

## Saine alimentation à l'école

Il est important d'agir tôt pour que les enfants acquièrent de saines habitudes alimentaires et un mode de vie physiquement actif. Le milieu scolaire représente un levier d'action à privilégier pour rejoindre tous les enfants, incluant les plus vulnérables.

Le Collectif Vital recommande au gouvernement du Québec d'investir dans :

- un **programme d'alimentation scolaire** intégré porteur d'une saine alimentation;
- la **Politique-cadre *Pour un virage santé à l'école***, présentement en révision par le ministère de l'Éducation, de manière à offrir des aliments nutritifs, écoresponsables et, idéalement, locaux.

# Table des matières

<b>Sommaire</b> .....	2
<b>Table des matières</b> .....	3
<b>Réduire la pression sur le système de santé</b> .....	4
Les maladies chroniques : un frein à l'économie du Québec .....	4
L'importance des saines habitudes de vie .....	4
Des milieux de vie défavorables à la santé.....	4
<b>Taxation des boissons sucrées</b> .....	5
Des produits nocifs pour la santé et l'environnement.....	5
Des expériences internationales concluantes.....	6
Une mesure acceptable et rentable pour le Québec .....	7
Réinvestir les revenus pour assurer un meilleur appui et atténuer la régressivité de la taxe .....	7
Un programme provincial de coupons nourriciers.....	7
Un programme d'alimentation scolaire.....	8
Installation de fontaines d'eau dans les espaces publics.....	8
<b>Alimentation scolaire</b> .....	8
Écoles favorables à la santé.....	8
Soutenir financièrement la Politique-cadre <i>Pour un Virage Santé à l'école</i> .....	9
Implantation d'un programme d'alimentation scolaire .....	9
<b>Conclusion</b> .....	10

# Réduire la pression sur le système de santé

## Les maladies chroniques : un frein à l'économie du Québec

Les maladies chroniques entraînent des répercussions importantes sur le système de soins de santé, qui a subi des pressions considérables durant la pandémie de COVID-19. Au Québec en 2016-2017, près d'un adulte sur cinq est atteint de multimorbidité, c'est-à-dire d'au moins deux maladies chroniques<sup>1</sup>.

Selon *The Conference Board of Canada*, les coûts associés à six maladies chroniques (cardiopathies ischémiques, maladies cérébrovasculaires, maladie pulmonaire obstructive chronique, cancer du poumon, hypertension artérielle et diabète) sont estimés à 8,1 milliards de dollars au Québec en 2013. D'ici 2030, si le statu quo demeure en matière de prévention, ces coûts pourraient passer à 13 milliards de dollars<sup>2</sup>. En plus des coûts occasionnés pour le système de santé, la multimorbidité est également associée à l'absentéisme, la perte de productivité, une qualité de vie moindre et une mortalité accrue<sup>3</sup>.

## L'importance des saines habitudes de vie

De nombreux problèmes de santé pourraient être évités par l'adoption d'habitudes de vie favorables à la santé, notamment d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif. On observe une détérioration des habitudes alimentaires au Québec :

- la population ne consomme pas suffisamment de **fruits et légumes**<sup>7</sup>;
- les **aliments et les boissons ultra-transformés**, souvent riches en sucre, en sodium ou en gras saturés, occupent une place trop importante dans le panier d'épicerie de la population<sup>8</sup>;
- les **boissons sucrées** sont surconsommées, particulièrement chez les jeunes<sup>9</sup>;
- l'**insécurité alimentaire** a été exacerbée par la pandémie et la précarité socio-économique qu'elle a engendrée ainsi que par la hausse du coût du panier d'épicerie<sup>10</sup>.

## Des milieux de vie défavorables à la santé

La responsabilité de la progression des maladies chroniques au Québec ne peut être attribuée uniquement aux individus. Les habitudes de vie et de consommation responsables de ce fardeau sont grandement influencées par l'environnement dans lequel nous évoluons. Présentement, les conditions pour faire des choix plus santé ne sont pas au rendez-vous.

La santé et le bien-être de la population sont des ressources précieuses. Pour les protéger, au même titre que notre système de santé, le gouvernement du Québec doit prioriser la mise en place de politiques publiques et de milieux de vie favorables aux saines habitudes de vie. Pour ce faire, des actions interministérielles, comme le prescrit la *Politique gouvernementale de prévention en santé*, qui ne se confinent pas seulement au ministère de la Santé et des Services sociaux, sont nécessaires. Les investissements sont actuellement insuffisants.

# Taxation des boissons sucrées

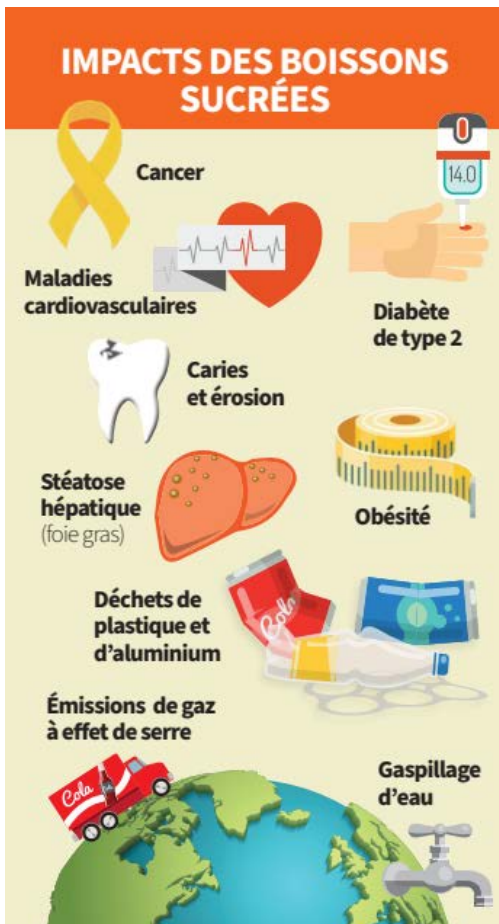
Boissons gazeuses, boissons dites énergisantes, boissons dites pour sportifs, thés glacés, eaux vitaminées, cocktails fruités et autres boissons sucrées occupent une place démesurée dans l'assiette de la population.

Au Québec, la surconsommation de boissons sucrées, particulièrement chez les jeunes, est préoccupante. Plus de la moitié de la population consomme des boissons sucrées chaque jour<sup>11</sup>. Pour sa part, la consommation quotidienne de boissons dites énergisantes augmente<sup>12</sup>. Alors qu'elles devraient être consommées à l'occasion seulement, les boissons sucrées représentent la principale source de sucres libres des Québécois et Québécoises.



Plus de la moitié de la population en consomme chaque jour.

La consommation quotidienne de boissons dites énergisantes augmente.



## Des produits nocifs pour la santé et l'environnement

La surconsommation de boissons sucrées est associée à de nombreux problèmes de santé, comme les maladies cardiovasculaires, le diabète de type 2, l'obésité, le syndrome métabolique et les problèmes dentaires<sup>12,13,14,15,16,17,18,19,20</sup>.

De plus, la consommation de ces produits non essentiels a également un impact environnemental significatif. Les boissons sucrées et leurs contenants à usage unique génèrent des déchets de plastique et d'aluminium, produisent des gaz à effet de serre et entraînent un gaspillage d'eau important<sup>21</sup>.

Considérant les investissements colossaux en marketing qui cible particulièrement les jeunes, l'omniprésence des boissons sucrées et les messages promotionnels leur attribuant, à tort, des propriétés de santé et de bien-être, l'industrie des boissons sucrées contribue à la surconsommation de ces produits<sup>22, 23</sup>. Dès lors, elle partage la responsabilité des répercussions sur la santé et sur l'environnement associées à la consommation de ses produits. Cette industrie est redevable à la société québécoise, qui assume présentement l'ensemble des conséquences de cette problématique de santé publique.

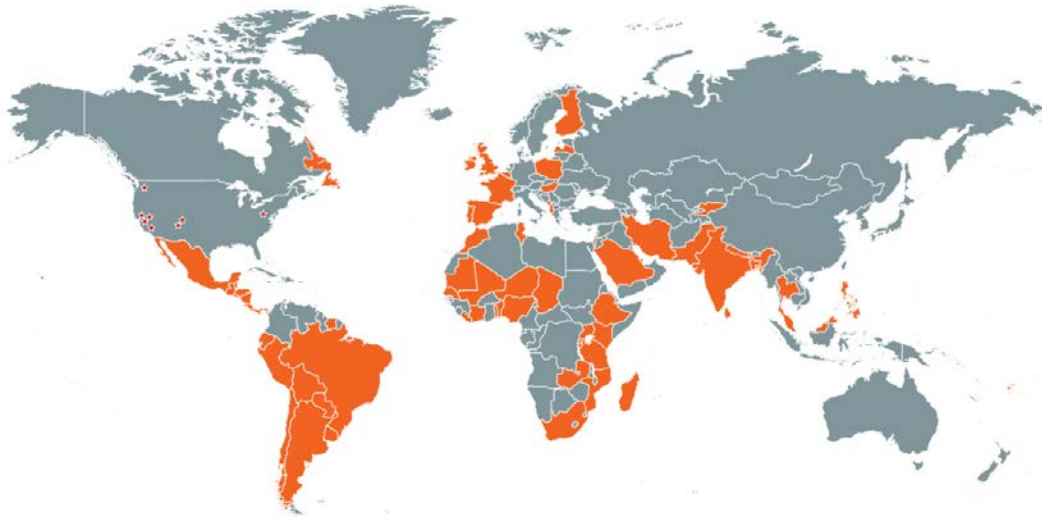


## Des expériences internationales concluantes

Pour réduire l'attrait des boissons sucrées et leur surconsommation, plusieurs organisations et spécialistes recommandent l'adoption d'une taxe sur les boissons sucrées dont les revenus sont réinvestis en prévention<sup>24</sup>. C'est le cas notamment de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) qui, dans un rapport de 2022, recommande aux gouvernements l'application de cette taxe en la présentant comme une stratégie gagnante à la fois pour la santé des populations et les finances publiques<sup>25</sup>. En effet, cette mesure fiscale permet :

- d'envoyer un signal clair à la population pour dissuader la surconsommation;
- de générer des revenus pouvant être investis en prévention;
- de compenser les impacts liés à la surconsommation de boissons sucrées.

La taxation des boissons sucrées a été adoptée dans plus de 85 pays à travers le monde, comme illustré ci-dessous<sup>25</sup>. Une hausse de 10 % à 20 % du prix a démontré son efficacité pour réduire la consommation, sans compter que les investissements en prévention rendus possibles grâce à la taxe permettraient d'accroître les bénéfices de cette mesure et de réduire sa régressivité auprès des populations plus vulnérables<sup>26,27</sup>.



Carte adaptée de [Global Food Research Program – University of North Carolina at Chapel Hill](#) et de l'OMS

### Terre-Neuve-et-Labrador : première province à oser!

En septembre 2022, Terre-Neuve-et-Labrador a été la première province canadienne à annoncer l'entrée en vigueur d'une taxe de 20 ¢ par litre sur les boissons sucrées prêtes à boire. Les recettes générées ont été estimées à 9 millions de dollars annuellement pour le gouvernement de la province, qui souhaite les réinvestir dans des mesures de promotion de la santé, comme la mise en place d'un programme d'alimentation scolaire ou de crédits d'impôt pour la pratique d'activité physique<sup>28,29</sup>.

## Une mesure acceptable et rentable pour le Québec

Selon une étude réalisée en 2021, une taxe sur les boissons sucrées de 20 ¢ par litre permettrait de générer au Québec des revenus de plus de 50 millions de dollars à réinvestir en prévention<sup>30</sup>. Ce montant inclut la réduction de la consommation engendrée par la taxe<sup>30</sup>. Il s'agit de sommes non négligeables pouvant être bénéfiques pour la population.

À l'échelle canadienne, il est estimé que la taxation des boissons sucrées permettrait une économie de plus de 32 millions de dollars en soins de santé au cours d'une vie, un gain de 1,5 million QALYs (*Quality Adjusted Life Years*) et l'évitement de 2,3 millions de DALYs (*Disability-adjusted life years*)<sup>31</sup>.

## Réinvestir les revenus pour assurer un meilleur appui et atténuer la régressivité de la taxe

Les revenus générés par la taxation des boissons sucrées peuvent être réinvestis dans des politiques publiques visant à améliorer la santé. En voici trois exemples.

### Un programme provincial de coupons nourriciers

La pandémie et l'inflation du panier d'épicerie exacerbent l'insécurité alimentaire et constituent un frein majeur à la saine alimentation. À titre d'exemple, selon Statistique Canada, les fruits et légumes sont particulièrement affectés par la hausse des prix reliée à l'inflation : en avril 2022 comparativement à avril 2021, les fruits frais coûtaient en moyenne 10 % de plus et les légumes frais 8 % de plus<sup>32</sup>.

Pour remédier aux difficultés d'accès à une saine alimentation, mettre en place un programme provincial de coupons nourriciers pour augmenter le pouvoir d'achat des familles à faible revenu est une avenue prometteuse pouvant être soutenue par les recettes d'une taxe sur les boissons sucrées.

**2 personnes sur 3** sont en faveur d'une taxe sur les boissons sucrées dont les revenus sont réinvestis dans un programme de coupons d'alimentation pour les familles à faible revenu<sup>33</sup>.

À travers le pays, [plusieurs initiatives de coupons nourriciers](#) visent à faciliter l'accès économique à une saine alimentation auprès de groupes vulnérables. Il est possible de s'en inspirer afin de concevoir une intervention à plus grande échelle qui répond aux engagements du gouvernement du Québec dans la *Politique gouvernementale en prévention en santé 2022-2025* et la *Politique bioalimentaire 2018-2025*.

### Exemple inspirant : un programme de coupons en Colombie-Britannique

En Colombie-Britannique, le programme de coupons nourriciers de la [BC Association of Farmers Markets](#) vise à augmenter le pouvoir d'achat d'aliments locaux et frais pour les femmes enceintes, les familles avec des enfants et les personnes âgées à faible revenu. En 2021, le budget alloué au programme s'élevait à 2,49 millions de dollars, ce qui a permis de soutenir plus de 19 000 personnes.



## Un programme d'alimentation scolaire

Alors que près du tiers, voire la moitié, des calories sont consommées à l'école, miser sur une offre alimentaire saine permet aux enfants de mieux se nourrir et contribue à leur inculquer de saines habitudes alimentaires qui ont le potentiel de perdurer.

Au Québec, on observe une dégradation des habitudes alimentaires des jeunes. En 2021, seulement trois jeunes âgés de 12 à 17 ans sur dix rapportaient avoir mangé au moins cinq portions de fruits et légumes par jour<sup>34</sup>.

**8 personnes sur 10** sont en faveur d'une taxe sur les boissons sucrées dont les revenus sont réinvestis dans un programme de saine alimentation scolaire<sup>33</sup>.

Dans la mesure où l'école représente un levier d'action à privilégier pour rejoindre tous les enfants, incluant les plus vulnérables, les revenus générés par la taxe sur les boissons sucrées pourraient soutenir la mise en œuvre d'un programme national de saine alimentation scolaire. Il s'agit d'une opportunité de favoriser l'accès quotidien à des aliments sains pendant la période scolaire ainsi que l'adoption de saines habitudes alimentaires chez les jeunes, en plus d'intervenir sur la sécurité alimentaire.

## Installation de fontaines d'eau dans les espaces publics

**Plus de la moitié** de la population est en faveur d'une taxe sur les boissons sucrées dont les revenus sont investis pour l'installation de fontaines d'eau<sup>33</sup>.

Un accès insuffisant à l'eau potable gratuite dans les milieux publics est un obstacle à la santé. En effet, la déshydratation peut entraîner de la soif, de la fatigue, des maux de tête, des étourdissements et, lorsqu'elle est avancée, représente un danger<sup>35</sup>.

L'omniprésence des boissons sucrées et de leurs publicités fait ombrage à la meilleure façon de s'hydrater, c'est-à-dire l'eau. Au Québec, près de huit adultes sur dix rapportent qu'il est plus facile de trouver des boissons sucrées qu'une fontaine d'eau dans les lieux publics<sup>36</sup>.

L'eau doit être la boisson la plus disponible et visible dans les espaces publics. Ainsi, les sommes générées par la taxation des boissons sucrées pourraient être réinvesties dans l'installation de fontaines d'eau dans les espaces publics, en partenariat avec les municipalités. L'ajout et l'entretien des fontaines d'eau à des endroits visibles et stratégiques, soit à proximité des circuits de pistes cyclables, des parcs, des installations sportives et de loisirs ou encore des centres commerciaux, permettent de favoriser les saines habitudes d'hydratation.

# Alimentation scolaire

## Écoles favorables à la santé

Les bouleversements engendrés par la pandémie sont nombreux et les effets sur les habitudes de vie des jeunes sont inquiétants : diminution drastique du niveau d'activité physique, diminution de la qualité de l'alimentation, hausse de l'insécurité alimentaire et augmentation de la préoccupation à l'égard du poids<sup>37,38,39</sup>.

Il est important d'agir tôt pour que les enfants acquièrent de saines habitudes alimentaires et un mode de vie physiquement actif. Au quotidien, ces habitudes ont un impact sur la capacité d'attention et de concentration à

l'école, en plus d'être des vecteurs de motivation, d'appartenance et de persévérance scolaire. Le milieu scolaire représente un levier d'action à privilégier pour rejoindre tous les enfants, incluant les plus vulnérables.

### Soutenir financièrement la Politique-cadre *Pour un virage santé à l'école*


Depuis 2007, la Politique-cadre « *Pour un virage santé à l'école* a pour but de soutenir les milieux scolaires dans l'offre d'un environnement favorable à l'adoption et au maintien de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif, ainsi que le développement des compétences personnelles des élèves à cet égard<sup>1</sup>. Cette politique est en cours de révision par le ministère de l'Éducation pour mieux répondre aux défis d'aujourd'hui et guider les écoles dans son application.

Le gouvernement du Québec a la responsabilité de donner aux écoles les moyens d'atteindre les objectifs fixés et de s'assurer de son application équitable. Allouer des ressources financières suffisantes pour cette politique est essentiel, notamment en investissant dans des infrastructures scolaires optimales pour favoriser la santé et le bien-être (ex. : cours d'écoles vertes, corridors actifs, matériel de cuisine, réfrigérateurs, aménagement d'espaces de repas conviviaux). De plus, il est important d'octroyer davantage de nutritionnistes dans les centres de services scolaires.

### Implantation d'un programme d'alimentation scolaire

Alors que près du tiers, voire la moitié, des calories sont consommées à l'école, miser sur une offre alimentaire saine permet aux enfants de mieux se nourrir et contribue à leur inculquer de saines habitudes alimentaires qui ont le potentiel de perdurer.

Comme souligné plus haut, les programmes d'alimentation scolaire ont le potentiel de favoriser l'acquisition de saines habitudes alimentaires. Ceux-ci impliquent entre autres d'intégrer une offre alimentaire saine et exemplaire ainsi que des notions d'éducation afin d'augmenter les compétences alimentaires et d'assurer un contexte de repas convivial, tel que le prescrit la Politique-cadre *Pour un virage santé à l'école*.



73% de la population  
souhaiterait qu'on offre  
des repas sains  
gratuitement pour tous  
les élèves du primaire<sup>40</sup>.

<sup>1</sup> Extrait de la Politique-cadre *Pour un virage santé à l'école* du Ministère de l'Éducation

# Conclusion

Le Collectif Vital, appuyé par plus de 700 partenaires, invite le gouvernement du Québec à investir davantage dans des actions de prévention pour réduire la pression qu'exercent les maladies chroniques sur le système de santé et l'économie québécoise.

L'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées est une mesure efficace et déjà implantée dans plusieurs juridictions. D'une part, elle contribue à réduire le développement de maladies en réduisant leur consommation. D'autre part, elle génère des revenus substantiels à réinvestir dans des programmes et des actions qui permettent de prévenir l'apparition de problèmes de santé.

# Références

- <sup>1</sup> Institut national de la santé publique du Québec. (2019). La prévalence de la multimorbidité au Québec : un portrait pour l'année 2016-2017. Repéré au : <https://www.inspq.qc.ca/publications/2577>
- <sup>2</sup> Santé Canada (2021). Système Canadien de surveillance des maladies chroniques (SCSMC). Repéré au <https://sante-infobase.canada.ca/scsmc/outil-de-donnees/Index?G=00&V=1&M=5&Y=2011>
- <sup>3</sup> Diabète Québec (2020). Le diabète de type 2 chez l'enfant et l'adolescent. Repéré au <https://www.diabete.qc.ca/fr/comprendre-le-diabete/tout-sur-le-diabete/types-de-diabete/le-diabete-de-type-2-chez-lenfant-et-ladolescent/>
- <sup>4</sup> Statistique Canada. (2021). Tension artérielle des enfants et des adolescents, 2016-2019. Repéré au <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-625-x/2021001/article/00002-fra.htm>
- <sup>5</sup> Durette G, Paquette MC. (2019). Les sucres libres dans notre alimentation : principaux contributeurs et modélisation de l'impact de la réduction des teneurs en sucres libres. Institut national de santé publique du Québec. Direction du développement des individus et des communautés. Repéré au : [https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2589\\_sucres\\_libres\\_contributeurs\\_modelisation\\_reduction.pdf](https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2589_sucres_libres_contributeurs_modelisation_reduction.pdf)
- <sup>6</sup> The Conference Board of Canada. (2014). Améliorer les habitudes de vie : des retombées importantes pour la santé et l'économie du Québec. Repéré au : <https://www.conferenceboard.ca/e-library/abstract.aspx?did=6647>
- <sup>7</sup> Plante C, Blanchet C, Rochette L. (2019). La consommation des aliments chez les Québécois selon les recommandations du Guide alimentaire canadien. Institut national de santé publique du Québec.
- <sup>8</sup> Plamondon L, Durette G, Paquette MC. (2018). L'achat d'aliments ultra-transformés en supermarchés et magasins à grande surface au Québec. Institut national de santé publique du Québec. Repéré au : <https://www.inspq.qc.ca/publications/2487#:~:text=Parmi%20les%20dix%20cat%C3%A9gories%20d,manger%20et%20les%20yogourts%20aromatis%C3%A9s.>
- <sup>9</sup> Camirand H, Joubert K. (2017). Qui sont les consommateurs réguliers de boissons sucrées? Institut de la statistique du Québec. Repéré au : <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/no-61-qui-sont-les-consommateurs-reguliers-de-boissons-sucrees.pdf>
- <sup>10</sup> Statistique Canada. (2021). Enquête canadienne sur le revenu, 2021. Repéré au : <https://observatoiredesinegalites.com/linsecurite-alimentaire-en-hausse-au-quebec/>
- <sup>11</sup> Gouvernement du Québec. (2023). Habitudes de vie et comportements : faits saillants. Repéré au : <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/publication/habitudes-comportements-population-quebecoise-faits-saillants>
- <sup>12</sup> Malik VS, Popkin BM, Bray GA, Després JP, Willett WC, Hu FB. Sugar-Sweetened Beverages and Risk of Metabolic Syndrome and Type 2 Diabetes : a meta-analysis. *Diabetes Care*. nov 2010;33(11):2477-83
- <sup>13</sup> Imamura F, O'Connor L, Ye Z, Mursu J, Hayashino Y, Bhupathiraju SN, et al. Consumption of sugar sweetened beverages, artificially sweetened beverages, and fruit juice and incidence of type 2 diabetes: systematic review, meta-analysis, and estimation of population attributable fraction. *British Medical Journal*. 21 juill 2015;351.
- <sup>14</sup> Palmer JR, Boggs DA, Krishnan S, Hu FB, Singer M, Rosenberg L. Sugar-Sweetened Beverages and Incidence of Type 2 Diabetes Mellitus in African American Women. *Arch Intern Med*. 28 juill 2008;168(14):1487-92.
- <sup>15</sup> Brown IJ, Stamler J, Van Horn L, Robertson CE, Chan Q, Dyer AR, et al. Sugar-sweetened beverage, sugar intake of individuals and their blood pressure: intermap. *Hypertension*. avr 2011;57(4):695-701.
- <sup>16</sup> Rahman I, Wolk A, Larsson SC. The relationship between sweetened beverage consumption and risk of heart failure in men. *Heart*. 15 déc 2015;101(24):1961-5.
- <sup>17</sup> Valenzuela MJ, Waterhouse B, Aggarwal VR, Bloor K, Doran T. Effect of sugar-sweetened beverages on oral health: a systematic review and meta-analysis. *European Journal of Public Health*. Fév 2021; 31(1):122-129
- <sup>18</sup> Assy N, Nasser G, Kamayse I, Nseir W, Beniashvili Z, Djibre A, et al. soft drink consumption linked with fatty liver in the absence of traditional risk factors. *Can J Gastroenterol*. oct 2008;22(10):811-6
- <sup>19</sup> Chazelas E, Srour B, Desmetz E, Kesse-Guyot E, Julia C, Deschamps V, et al. Sugary drink consumption and risk of cancer: results from NutriNet-Santé prospective cohort. *BMJ*. 10 juill 2019;366.
- <sup>20</sup> Ruanpeng D, Thongprayoon C, Cheungpasitporn W, Harindhanavudhi T. Sugar and artificially sweetened beverages linked to obesity: a systematic review and meta-analysis. *QJM: An International Journal of Medicine*, Aug 2017;110(08):513-520
- <sup>21</sup> Mortier, C. (2016). Les boissons sucrées au-delà du sucre ! Impacts environnementaux de la production de boissons sucrées au Québec.

- 
- <sup>22</sup> Institute of Medicine of the National Academies (2006). Food Marketing to Children and Youth : Threat or Opportunity? *Committee on Food Marketing and the Diets of Children and Youth*. Washington, DC: *The National Academies Press*. Repéré au : <https://nap.nationalacademies.org/catalog/11514/food-marketing-to-children-and-youth-threat-or-opportunity>
- <sup>23</sup> Harvard T.H. CHAN School of public health. (s.d.). *Sugary Drinks*. The Nutrition Source. Repéré au : <https://www.hsph.harvard.edu/nutritionsource/healthy-drinks/sugary-drinks/>
- <sup>24</sup> Institut national de santé publique du Québec. (2018). La taxation des boissons sucrées, une mesure de santé publique prometteuse. (16):9. Repéré au : [https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2430\\_taxation\\_boissons\\_sucrees\\_mesure\\_sante\\_publique\\_prometteuse.pdf](https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2430_taxation_boissons_sucrees_mesure_sante_publique_prometteuse.pdf)
- <sup>25</sup> Organisation mondiale de la Santé. (2022). WHO manual on sugar-sweetened beverage taxation policies to promote healthy diets. Repéré au : <https://www.who.int/publications/i/item/9789240056299>
- <sup>26</sup> Sanchez-Romero L M, Canto-Osorio F, Gonzalez-Morales R, Colchero M A, Ng S, Ramirez-Palacios P et al. Association between tax on sugar sweetened beverages and soft drink consumption in adults in Mexico: open cohort longitudinal analysis of Health Workers Cohort Study *British Medical Journal* 2020; 369: m1311 doi:10.1136/bmj.m1311
- <sup>27</sup> Institut national de santé publique du Québec. (2017). Analyse des enjeux éthiques liés à la taxation des boissons sucrées. Repéré au : [https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2320\\_analyse\\_enjeux\\_ethiques\\_taxation\\_boissons\\_sucrees.pdf](https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2320_analyse_enjeux_ethiques_taxation_boissons_sucrees.pdf)
- <sup>28</sup> Genest-Grégoire, A. Gagné-Dubé, T. Godbout, L. (2022). *Une taxe sur les boissons sucrées au Québec? Raisons d'être et modalités possibles*. Cahier de recherche 2022-12, Université de Sherbrooke, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, 23 p. Repéré au [https://cfp.recherche.usherbrooke.ca/wp-content/uploads/2022/11/cr\\_2022-12-Une-taxe-sur-les-boissons-sucrees-au-Quebec.pdf](https://cfp.recherche.usherbrooke.ca/wp-content/uploads/2022/11/cr_2022-12-Une-taxe-sur-les-boissons-sucrees-au-Quebec.pdf)
- <sup>29</sup> Government of Newfoundland and Labrador. (2022). Budget 2022 – Charts and Infographics. Repéré au : <https://www.gov.nl.ca/budget/2022/charts-and-infographics/>
- <sup>30</sup> Haeck C, Lawson N, Krystel P. (2021). La taxation des boissons sucrées. Groupe de recherche sur le capital humain de l'École des sciences de la gestion de l'Université de Québec à Montréal.
- <sup>31</sup> Liu, S, Veugelers, P. J., Maximova, K., & Ohinmaa, A. (2022). Modelling the health and economic impact of sugary sweetened beverage tax in Canada. *PLOS ONE*, 17(11). <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0277306>
- <sup>32</sup> Statistique Canada. (2022). *La hausse des prix a une incidence sur la capacité de la plupart des Canadiens à assumer leurs dépenses quotidiennes*. Repéré au <https://www150.statcan.gc.ca/nl/daily-quotidien/220609/dq220609a-fra.htm>
- <sup>33</sup> Léger. (2023). Sondage Léger au compte du Collectif Vital réalisé auprès de 1005 Québécois et Québécoises du 27 au 29 janvier 2023.
- <sup>34</sup> Statistique Canada. (2021). *Consommation de fruits et légumes, cinq fois ou plus par jour, selon le groupe d'âge*. Gouvernement du Canada. Repéré au <https://www150.statcan.gc.ca/tl/tbl/fr/tv.action?pid=1310009612&pickMembers%5B0%5D=1.6&pickMembers%5B1%5D=3.1&cubeTimeFrame.startYear=2020&cubeTimeFrame.endYear=2021&referencePeriods=20200101%2C20210101>  
<https://www150.statcan.gc.ca/tl/tbl/fr/tv.action?pid=1310009612>
- <sup>35</sup> Les diététistes du Canada (2014). L'hydratation et le sport. Repéré le 1er mai 2018 au <https://www.dietitians.ca/Downloads/Factsheets/Sport-Hydration-FRE.aspx>
- <sup>36</sup> Léger (2022). Sondage Léger au compte du Collectif Vital auprès de 1046 Québécois et Québécoises en septembre 2022.
- <sup>37</sup> Colley, R. C., & Watt, J. (2022). Les répercussions inégales de la pandémie de COVID-19 sur les habitudes d'activité physique des Canadiens (Rapports sur la santé No 33, n°5). Statistique Canada.
- <sup>38</sup> INSPQ. (2021). COVID-19 : Pandémie et insécurité alimentaire : Évolution du 2 avril 2020 au 26 avril 2021.
- <sup>39</sup> INSPQ. (2021). COVID-19 : Impacts de la pandémie sur le développement des enfants de 2 à 12 ans.
- <sup>40</sup> Sondage Léger mené auprès de 1061 Québécois et Québécoises du 26 au 28 août 2023 pour le compte de l'AS PQ.
-